



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Ain



Le soutien des politiques locales en direction des publics 0-25 ans

**Merci
d'éteindre
votre micro**



Sommaire

Enjeux et priorités actuels

L'éco-système d'une politique locale

La structuration d'une politique locale

La démarche d'élaboration d'un projet local : une démarche participative

Les PEDT 2ème génération

Les dispositifs de droit commun

Le rôle des élus locaux

Témoignages

Les ressources

Les contacts

Les prolongements

Les enjeux des politiques locales en direction des publics de 0 à 25 ans

Les enjeux

- L'épanouissement et l'égalité des chances des 0 à 25 ans
- La structuration d'une politique locale autour d'un projet partagé
- La continuité et la cohérence éducative des différents acteurs
- La prise en compte des publics fragiles ou éloignés

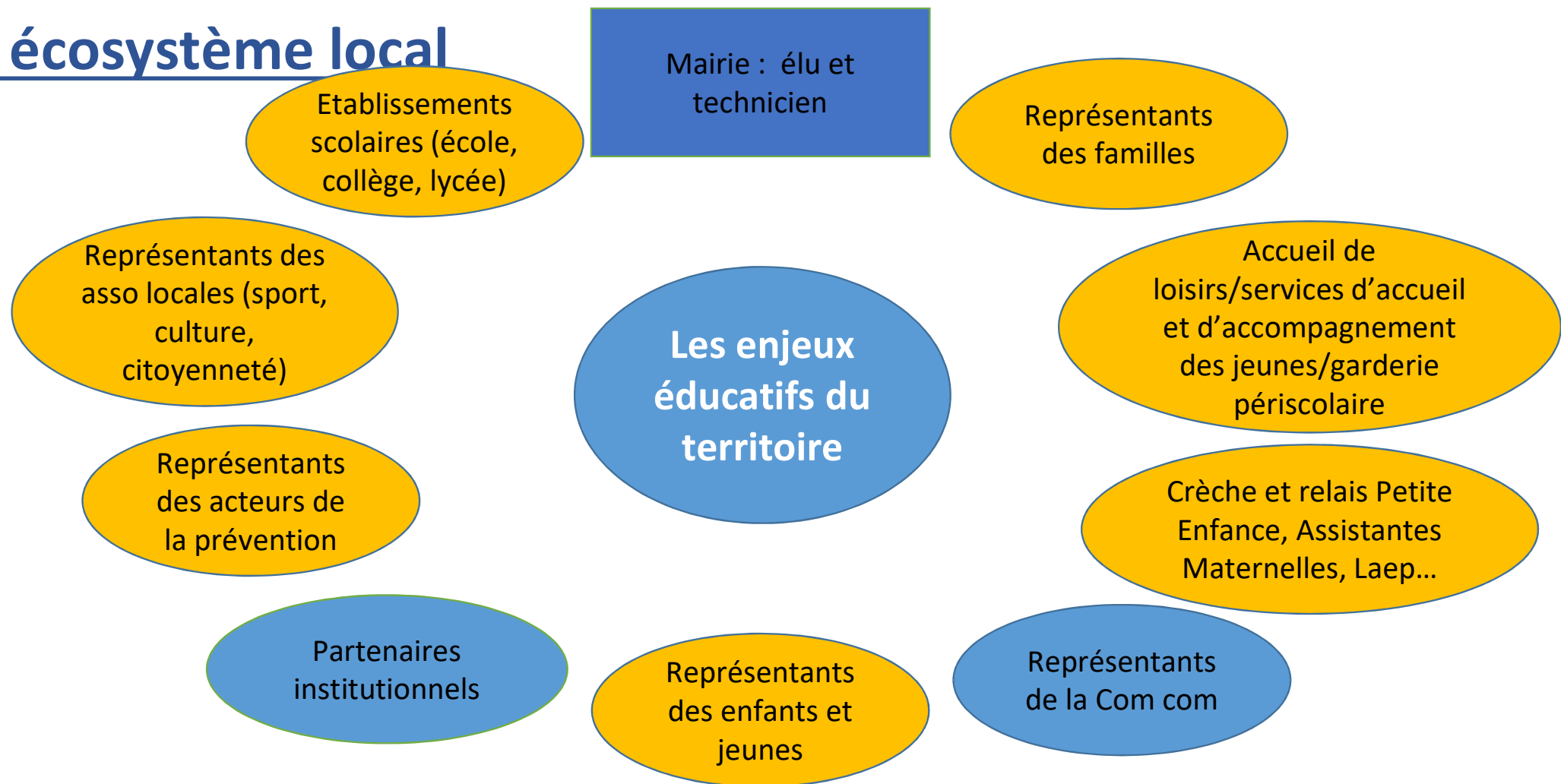
Les priorités départementales

- Le développement et la qualité des activités d'accueil et d'information proposées, et leur complémentarité avec l'école
- La co-éducation (familles, associations, collectivités..) et l'épanouissement de tous
- La prévention des violences et de la maltraitance des mineurs
- La formation des professionnels et la valorisation des métiers
- L'égalité des chances et l'inclusion
- La laïcité

Le Schéma Départemental des Services aux Familles est le socle partagé des institutions mobilisées sur cette thématique dans l'Ain

Les politiques locales en direction des publics 0-25 ans - visio-conférence du 18/06/2026

Un écosystème local



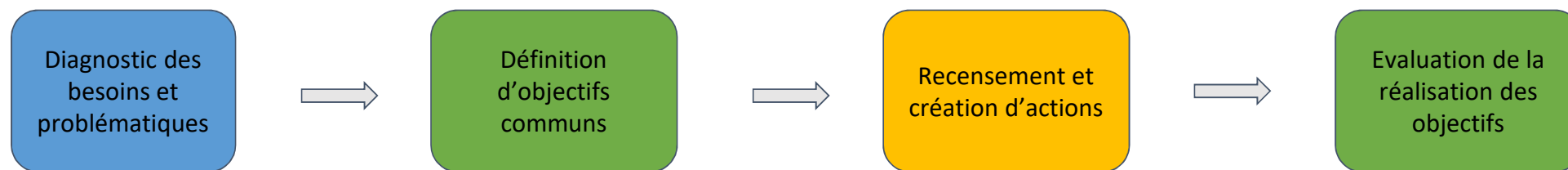
La structuration d'une politique locale

Définir un cadre qui permet à l'ensemble des acteurs de coordonner leurs actions pour mieux respecter les rythmes, les besoins, les aspirations de chaque enfant/jeune

- Favorise l'attractivité du territoire pour les familles
- Favorise la mutualisation entre les communes
- Dynamise la vie associative et économique du territoire
- Favorise le développement de loisirs pour tous, l'ouverture culturelle et contribue au partage de valeurs et projets communs
- Facilite la prise en compte des différences et des besoins particuliers notamment des enfants en situation de handicap
- Peut permettre des assouplissements réglementaires périscolaires
- Ouvre droit à des financements institutionnels

La démarche d'élaboration d'une politique locale en direction des 0-25 ans : une démarche participative

Elaboration du projet de territoire



Animation du projet local : 2 comités de pilotage par an - commissions thématiques

Les dispositifs qui structurent les projets locaux et intercommunaux:

PEDT : projet éducatif de territoire - communal ou intercommunal - 3/25 ans

CTG : Convention territoriale globale- projet social intercommunal- 0/17 ans

TER: Territoire Educatif Rural

INTERNAT : démarche de labellisation Internat d'Excellence

Les projets éducatifs de territoire PEDT 2ème génération

Des PEDT protecteurs

Honorabilité des acteurs périscolaires : la déclaration du périscolaire

Prévention des violences, du harcèlement, des addictions aux écrans

Lutte contre les discriminations

Inclusion de tous les mineurs et prise en compte de leurs besoins

Des PEDT émancipateurs

Proposition d'activités culturelles, sportives, citoyennes, complémentaires à l'école

Participation des enfants et des jeunes

Déploiement des compétences psychosociales

Développement de l'engagement des jeunes

Vers une articulation des dispositifs territorialisés

Les politiques locales en direction des publics 0-25 ans - visio-conférence du 18/06/2026

Les partenaires institutionnels Et les ressources soutenant les politiques locales

DSDEN - Service Départemental de l'Education Nationale

- Accompagnement des projets éducatifs territoriaux (PEdT) en lien avec les projets d'écoles et d'établissements
- Evaluation des Ecoles et des établissements au service de l'articulation école-famille-collectivité
- Contribution aux politiques éducatives territoriales :
 - a. Impulsion de démarches partenariales complémentaires en territoire : Cités éducatives, TER (Territoire Éducatif Rural), Internats d'Excellence, Cordées de la réussite, CESCE (Comité d'Education à la Santé, à la Citoyenneté et à l'Environnement)
 - b. Participation aux instances de pilotage : SDSF – COTER – CLSPD / CISPD - ...

Les partenaires institutionnels et ressources soutenant les politiques locales

DSDEN - Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES)

Assurer la sécurité des mineurs et soutenir la qualité éducative des accueils et des territoires

➤ **Suivi et accompagnement des PEDT et Plan mercredis**

- financement de l'accompagnement délivré par les fédérations JEP
- accompagnement/primo information des collectivités
- organisation de la commission de validation PEDT
- organisation de formations et évènementiels PEDT

➤ **Validation des déclarations des accueils péri et extrascolaires, avec ou sans hébergement**

- contrôles a priori et sur sites (honorabilité, taux d'encadrement, qualifications...)
- accompagnement sur la réglementation et la qualité éducative (inclusion, CPS, VSS...)
- organisation de formations et évènementiels pour les accueils collectifs de mineurs

➤ **Autres**

Développement de l'engagement des jeunes : service civique, information jeunesse, jurys BAFA, mobilité internationale

Réglementation sportive, développement du savoir rouler à vélo, aisance aquatique.



Les partenaires institutionnels et ressources soutenant les politiques locales

Ambitions de la Caf : favoriser l'épanouissement des enfants et des jeunes, soutenir les parents et faciliter la conciliation entre leur vie familiale et professionnelle, proposer des projets de qualité et accessibles pour réduire les inégalités sociales et territoriales.

la Caf de l'Ain poursuit ainsi différents objectifs selon les publics :

- **En matière de petite enfance (0-6 ans)**
 - Développer et maintenir l'offre d'accueil afin de répondre aux mieux aux besoins des familles.
 - Favoriser l'accès à des modes de garde diversifiés (EAJE, assistants maternels, MAM)
 - Soutenir la qualité éducative et l'inclusion des enfants en situation de handicap.
- **Pour l'enfance (6-11 ans)**
 - Développer et maintenir les accueils de loisirs sans hébergement (ALSH)
 - Favoriser l'accès aux activités éducatives, sportives et culturelles.
 - Soutenir les familles dans leur rôle éducatif
 - Réduire les inégalités sociales et territoriales.
- **Pour les jeunes (12-25 ans)**
 - Accompagner l'accès à l'autonomie.
 - Encourager l'engagement citoyen et la participation des jeunes.
 - Soutenir les parcours éducatifs, professionnels et d'insertion.
 - Prévenir les situations de vulnérabilité et d'exclusion
- **Pour les familles :**
 - Soutenir et accompagner les parentalités

La Caf mobilise ainsi des Fonds en délivrant pour ces structures :

- des aides au fonctionnement : Prestations de services, bonus, financement de projets...
- des aides à l'investissement pour la création ou la rénovation de bâtiments

La Caf est présente sur les territoires avec les **Chargés de Conseil et de Développement Territoriaux**, et grâce à l'appui des **Chargés de coopération CTG** qui accompagnent, évaluent et coordonnent les dynamiques des politiques locales.

Les professionnels du Département en charge de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) veillent à garantir **la santé, la sécurité et l'épanouissement** des enfants accueillis :

- par une assistante maternelle (exerçant à domicile ou en maison d'assistants maternels)
- ou dans une crèche.

Ils assurent également une mission de **prévention médico-sociale** précoce à destination des femmes enceintes et des enfants de moins de 6 ans, ainsi que de **soutien à la parentalité**.

Le Département accompagne :

- sur le **plan technique** :
 - les porteurs de projets de crèche, maison d'assistants maternels, Relais petite enfance, ... et développe des outils tels que l'Observatoire départemental de l'accueil de la petite enfance.
 - les professionnels de la petite enfance (assistants maternels et professionnels de crèche et RPE) par des formations, des conférences, des réunions de réseau, ...
- sur le **plan financier** : la création et la rénovation des structures d'accueil portées par des collectivités ou associations.

Les partenaires institutionnels et ressources soutenant les politiques locales

Dans le cadre des prestations familiales versées par la MSA aux familles agricoles et de son action sanitaire et sociale en direction des territoires ruraux, l'action de la MSA en direction du public enfance - famille - jeunesse vise:

➤ **L'accompagnement des familles agricoles dans leur parcours de vie**

- Versement des prestations familiales et de prestations extra-légales aux familles agricoles (arrivée de l'enfant, gestion du quotidien, accompagnement des événements de vie, accès aux loisirs et aux vacances,...)
- Appui financier aux structures d'accueil de la petite enfance et de l'enfance sur les territoires ruraux/fragiles

➤ **L'amélioration du cadre de vie des familles sur les territoires ruraux**

- Accompagnement des territoires ruraux via l'offre Grandir en Milieu Rural pour soutenir le maintien, le développement, la qualité et l'innovation des services aux familles en milieu rural (autour des thématiques de la petite enfance, des loisirs vacances, de la parentalité, de la mobilité et du numérique).
- Appui aux structures de l'animation de la vie sociale pour développer les solidarités locales, les dynamiques citoyennes et le lien social.

➤ **L'accompagnement du parcours des jeunes vers l'autonomie et leur prise de responsabilités**

- Soutien aux jeunes relevant du régime agricole dans leurs premières expériences de l'autonomie : aide au permis de conduire,...
- Accompagnement des jeunes qui s'engagent dans des projets citoyens et solidaires sur leur territoire de vie avec le dispositif « Projets jeunes de l'Ain ».
- Appui financier au développement d'une offre de services en direction des jeunes dans les territoires ruraux ou fragiles.



L'association départementale des maires et des présidents d'intercommunalité de l'Ain est une association Loi 1901. Elle soutient les maires dans l'exercice de leurs fonctions. Elle élargit les contours de son action pour offrir de nombreux services au bénéfice des élus des collectivités adhérentes.

Elle rassemble des élus engagés et s'appuie sur des instances collégiales pluralistes soucieuses de travailler dans un esprit de solidarité et de respect. C'est la raison d'être de l'Association Départementale des Maires et des Présidents d'Intercommunalité de l'Ain. Et c'est, cette même volonté de coopération et de dialogue qui guide les relations que l'AMF de l'Ain entretient avec l'Association des Maires de France et les autres associations départementales d'élus.

Les Fédérations d'éducation populaire présentes sur le territoire de l'Ain

Réunies au sein du collectif informel des associations de jeunesse et d'éducation populaire de l'Ain (CDAJEP), les Fédérations peuvent vous proposer des actions d'animation, de formation ou d'accompagnement dans vos politiques publiques en direction des enfants et des jeunes.

Coordonnées

Contact

Champs d'intervention



Fédération
de l'Ain

Fédération des Centres sociaux de l'Ain

15, Avenue du Champ de Foire
01 000 Bourg-en-Bresse
ain.centres-sociaux.fr

Olivier LAGARDE

Chargé de mission Animation réseau
olivier.fcsain@orange.fr
06.10.33.98.14

- Animation de réseau et formation pour les professionnels. Enfance et Jeunesse
- Création et développement CME-CMJ



Comité départemental de l'Ain

Comité Départemental de l'UFCV de l'Ain

11 rue La fontaine
01000 Bourg en Bresse

Sonia EL HADJ-VULIN

Chargée de mission -Coordinatrice
adherents@ufcv01.fr
06 58 52 00 28

- Animation de réseau
- Formation pour les professionnels. Enfance et Jeunesse
- Accompagnement des élus locaux (PEDT-Plan Mercredi, CME-CMJ....)
- Prêt de malles pédagogiques



Les Francas de l'Ain

20 rue Lamartine
01 000 Bourg-en-Bresse
<https://francas01.fr/>

Florianne DUVAL

Directrice
developpement01@lesfrancas.net
06 73 94 32 42

- Animation des publics (philo, astronomie, environnement, citoyenneté...)
- Animation de réseau et formation des professionnels. Enfance et Jeunesse (BAFA, BPJEPS, VAE, formation continue et formations sur site construites sur mesure)
- Accompagnement des élus locaux (PEDT-Plan Mercredi, CME-CMJ....)
- Ressourcerie : accompagnements des communes adhérentes, Maison des Droits de l'Enfant et du Jeune, Pole Ressource Loisirs Handicap Loisirs Pour Tous (avec Pep01)



Ligue de l'Enseignement - FOL de l'Ain

7 avenue Jean-Marie Verne
01 000 Bourg-en-Bresse
educationligue01@gmail.com

Sébastien LABRY

Chargé de mission Education Jeunesse Citoyenneté
educationligue01@gmail.com
07.78.41.72.64

- Accompagnement sur les temps éducatifs de la pause méridienne et des temps périscolaires
- Accompagner la création de Conseils Municipaux d'enfants et de Jeunes
- Création de Juniors Associations
- Accompagnement des structures pour les Services Civiques
- Référent Laïcité formation VRL
- Formation BAFA



MRJC de l'Ain

10 rue des Blanchisseries, La Cantine
01 000 Bourg-en-Bresse
ain@mrjc.org

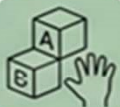
Garance FORMANTIN Animatrice coordinatrice

ain@mrjc.org
07.82.12.10.19

- Accompagnement de groupes de jeunes à l'organisation de projets sur leur territoire
- Recueil et prise de parole des jeunes sur leurs rêves et colères pour leur territoire

Deux Pôles Ressources, Une Même Ambition : L'Inclusion de Tous

Un écosystème continu pour accompagner l'enfant et sa famille, de la petite enfance aux temps de loisirs.



0-6 ans

Petite Enfance & Modes d'Accueil

Pôle Pomme de Reinette



Pour les professionnels : Accompagnement dans l'accueil des jeunes enfants, avec une expertise spécifique sur le handicap et les besoins particuliers.



Pour les familles : Soutien dans l'accès aux modes de garde et accompagnement dans les démarches de reconnaissance et de compensation.

Mise en lien
des acteurs du
territoire pour
une fluidité
parfaite des
parcours.



3-17 ans

Enfance, Jeunesse & Centres de Loisirs

Pôle Loisirs pour Tous



Pour les équipes d'animation : Accompagnement à l'inclusion dans les ALSH (centres de loisirs) et les temps périscolaires/extrascolaires.



Pour les familles : Soutien continu pour garantir l'accès aux loisirs et faciliter le quotidien en dehors du temps scolaire.



Contact

pommedereineinette@eu-asso.fr

06 03 35 97 50 / 04 37 61 01 39



Contact

loisirspourtous01@lespep01.org

06 31 64 30 13 / 06 52 24 50 69



Les politiques locales en direction des publics 0-25 ans - visio-conférence du 18/06/2026

Le rôle des élus locaux

Structuration d'une politique éducative (PEDT, CTG, TER...)

- Porter l'ambition d'une politique enfance et jeunesse dans l'intérêt des enfants et des jeunes de son territoire en mobilisant les acteurs locaux autour d'une démarche partagée, et souligner le sens des actions partenariales entreprises
- Nommer le coordinateur/technicien et expliquer son rôle aux membres du copil,
- Valoriser le travail des membres des Copil auprès du Conseil Municipal,
- Encourager les démarches partenariales et la résolution collective des problématiques locales,
- organiser le Service Public de la Petite Enfance (pour les collectivités qui ont la compétence Petite Enfance)

2 Témoignages

- **Commune urbaine : salle 1 - Belley**
- **Intercommunalité rurale : salle 2 - SIVOM Valromey**

Les ressources

Guide PEDT 2026 : <https://www.ac-lyon.fr/politiques-educatives-de-territoires-dans-l-ain-124367>

Padlet PEDT : <https://padlet.com/loupbrunfrancas/les-ressources-pedt-dep-01-jhx3jpd54pkk32tp>

Caf de l'Ain : [Caf.fr – rubrique Partenaire](https://caf.fr) pour retrouver les webinaires de présentation (Guides et Réglementation, Appels à projet, Aides à l'investissement...). [Le Règlement Intérieur d'Action Sociale \(RIAS\)](#) est également disponible en ligne.

MSA Ain Rhône: [ain-rhone.msa.fr/ rubrique partenaire-action-sociale](https://ain-rhone.msa.fr/rubrique-partenaire-action-sociale)

Observatoire départemental de l'accueil de la petite enfance : <https://observatoire-petite-enfance.ain.fr>

Fédérations de Jeunesse et d'Education Populaire (JEP) : [fédération des centres sociaux](#), [comité départemental UFCV 01](#), [Les Francas de l'Ain](#), [Ligue de l'Enseignement](#), [MRJC](#)

Catalogue de formations du SDSF : [lien de consultation en ligne](#)



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Ain



Fédération
de l'Ain



Vos besoins - les prolongements possibles

- Forum PEDT : 10/12/2026 à Ambérieu en Bugey
- Formation des coordinateurs PEDT sur les PEDT 2ème génération, octobre 2026
- Visio engagement des jeunes, en octobre 2026
- Etats généraux de l'Ain organisés par le Département en direction des collectivités : 17/06/2026
- Des rendez-vous spécifiques se tiendront sur les territoires dans le cadre de l'offre globale de service Caf.
- Formation conseil municipal enfants -conseil municipal jeunes

Contacts utiles

DSDEN DE L'AIN

Service scolarité 1er degré et second degré -référénté continuité éducative : ce.ia01-reussiteeducative@ac-lyon.fr

Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports : ce.sdjes01.pedt@ac-lyon.fr - 07 85 04 17 15 ou 06 49 83 82 66

Caf de l'Ain : Service Accompagnement des Territoires : actionsociale@caf01.caf.fr

AMF 01 : contact@amf01.fr

Département de l'Ain :

Service Accueil eu jeune enfant - parentalité : accueildujeuneenfant@ain.fr - 04 74 32 33 15

AMF 01 : contact@amf01.fr

Fédérations de Jeunesse et d'Education Populaire : voir diapositive 14



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Ain



Fédération
de l'Ain

